PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **27 novembre 2017**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Rachel Goupil

Absences:

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélard Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 24 novembre 2017 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

2 - <u>RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION</u>

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. <u>Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.</u>

250-11-2017

3 - <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE L'ON ACCEPTE L'ORDRE DU JOUR DU 27E JOUR DE NOVEMBRE 2017 TEL QUE LU ET PRÉSENTÉ.

• **01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
• **02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
• **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
• **04** - SUJETS À DISCUTER
  • **04.01** - Résolution, octroi du contrat de services professionnels, étude géotechnique, rang 2;
  • **04.02** - Résolution, nomination des représentants municipaux à la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins;
• **05** - VARIA

• **06** - PÉRIODE DE QUESTIONS
• **07** - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

251-11-2017 **4.1 - Résolution, octroi du contrat de services professionnels, étude géotechnique, rang 2**

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont déposé des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique pour le projet de réfection du rang 2;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse effectuée par le comité de sélection et les résultats suivants:

Firme	note technique	prix incluant les taxes	pointage final	rang
Groupe ABS	79	65,190.83$	19.78	3
Englobe	81	36,159.94$	36.22	2
GHD	84	31,531.89$	42.97	1

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, soit la firme GHD;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS :

QUE le mandat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique pour le projet de réfection du rang 2 soit confié à GHD au montant de 31,531.89$ (taxes incluses);

QUE le devis d'appel d'offres de services professionnels, et l'offre de services incluant toutes les annexes, l'offre de prix, ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

QUE la présente résolution soit transmise à:

-aux trois (3) firmes ayant déposé une offre de services.

ADOPTÉE,

252-11-2017 **4.2 - Résolution, nomination des représentants municipaux à la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille doit nommer par résolution un représentant (élu) et un substitut du représentant (élu) pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE);

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE la Municipalité de Saint-Camille nomme à titre du représentant (élu) pour la régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE), le conseiller municipal, M. Richard Pouliot;

QUE la Municipalité de Saint-Camille nomme à titre de substitut du représentant (élu) pour la régie es incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE), le conseiller, M. Marcel Bégin.

ADOPTÉE

5 - VARIA

Aucun point à ajouter au varia.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 19h45.

Adélard Couture, maire	Nicole Mathieu, directrice générale

ADOPTÉE